

Crise : un marché de la pêche dérégulé

L'organisation de producteurs de pêche de Vendée a dressé un bilan contrasté de l'année 2020, lors de son assemblée générale.



La flottille de pêche de L'île d'Yeu compte des côtiers (notre photo) et des fileyeurs hauturiers.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Baisse liée à la crise sanitaire

Avec une année 2020 en repli de 10,63 % en chiffre d'affaires et de près de 4,39 % en volume de production, l'organisation de producteurs de Vendée (OP Vendée) enregistre une mauvaise saison. Depuis la crise sanitaire, le marché est dérégulé. « Nous avons réussi à imiter la casse en ajustant la production de nos bateaux par rapport au marché, mais au plus fort de la crise sanitaire, le marché pouvait s'effondrer à une tonne près. Depuis, les cours restent très volatils » résume le président de l'organisation de producteurs, José Jouneau.

Moins de bateaux

L'organisation de producteurs réunit 127 entreprises de pêche issues des ports de l'île d'Yeu, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Les Sables-d'Olonne. L'OP a notamment la mission de répartir les quotas de poisson entre ses producteurs. Une légère érosion de la flottille est observée puisque l'organisation comptait 132 adhérents en 2017. Le phénomène est en partie lié

au renouvellement des générations sur les métiers de la pêche.

Effet Brexit

Le début de l'année 2021 n'est pour l'instant pas marqué par une embellie. « À la suite de l'accord sur le Brexit, nous n'avons pas encore récupéré nos droits à produire en zones anglaises, où des bateaux vendéens ont travaillé par le passé. Cela limite nos capacités de production car nous n'avons pas pu échanger ces espèces avec d'autres organisations de producteurs. »

Une politique collective

Si la pêche garde une capacité d'initiative et d'adaptation, les professionnels sont aujourd'hui soumis à des réglementations de plus en plus draconiennes en mer avec des zones de protection fortes (ZPF). Des obstacles de nature à repositionner les ports dans des logiques individualistes, alors que l'OP Vendée prône une redistribution collective des droits à produire.

Jean-Marie LE PROVOST.